



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 26 octobre 2023

Objet de la délibération

**SUBVENTIONS SPORTS JEUNES ET ADULTES DE HAUT NIVEAU - ANNEE
2023**

Le vingt-six octobre deux mille vingt-trois à 18 H 30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le dix-neuf octobre deux mille vingt-trois, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Michèle DOLLÉ, Maire

Etaient présents :

Michèle DOLLÉ , Yves GUYOT , Pascal LE LIBOUX , Claudine CORPART , Joël TRÉCANT , Valérie MAHÉ , André HARTEREAU , Laure LE MARÉCHAL , Frédéric TOUSSAINT , Peggy CACLIN , Jacques KERZERHO , Jean-François LE CORFF , Stéphane LOHÉZIC , Anne-Laure LE DOUSSAL , Gwendal HENRY , Yves DOUAY , Guillaume KERRIC , Alain HASCOËT , Aline LE FUR , Julien LE DOUSSAL , Fabrice LEBRETON , Aurélia HENRIO , Pierre-Yves LE BOUDEC , Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ , Michèle LE BAIL , Hilal SAFAK .

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Nadia SOUFFOY à Michèle DOLLÉ , Julian PONDAVEN à Gwendal HENRY , Lisenn LE CLOIREC à Valérie MAHÉ , Marie-Françoise CÉREZ à Anne-Laure LE DOUSSAL , Roselyne MALARDÉ à Jean-François LE CORFF , Philippe PERRONNO à Claudine CORPART , Tiphaine SIRET à Laure LE MARÉCHAL .

Absent(s) :

Madame la Présidente déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire. Monsieur André HARTEREAU désigné pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction de la Vie de la Cité

N° 2023.10.007

SUBVENTIONS SPORTS JEUNES ET ADULTES DE HAUT NIVEAU - ANNEE 2023

Rapporteur : Claudine CORPART

La Ville d'Hennebont accompagne depuis de nombreuses années les actions du monde associatif sportif et local et il pourrait être envisagé pour l'année 2023 le renouvellement de l'attribution de subventions spécifiques pour la pratique du sport jeunes et adultes de haut niveau.

Ces aides spécifiques peuvent être accordées pour la participation à des compétitions régionales pour les jeunes et nationales pour les adultes que ce soit à titre individuel, collectif ou sur quantification.

Seules les demandes adressées à la Mairie avant le 30 septembre 2023 sont étudiées.

BENEFICIAIRES	SPORT JEUNES	SPORT ADULTES
Basket Club Hennebontais	300 € (équipe)	
BMX FLH	100 € (individuel)	100 € (individuel)
GVH gymnastique	300 € (équipe)	
GVH Tennis de Table	300 € (équipe)	300 € (équipe)
Hennebont Triathlon		100 € (individuel)
Hennebont Athlétisme	200 € (individuel)	200 € (individuel)
Hennebont Lochrist Handball	300 € (équipe)	150 € (équipe)
Quality Street Dance	150 € (équipe)	200 € (individuel)
TOTAL	1 650,00 €	1 050,00 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 et suivants,

Vu l'avis favorable du Bureau Municipal en date du 16 octobre 2023,

Vu l'avis favorable de la Commission « Vie » en date du 12 octobre 2023,

Vu le dépôt des dossiers de demandes de subventions des associations ci-dessus,

Vu le rapport présenté,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

- **VALIDE** l'attribution des aides financières au titre de la subvention Sport Jeunes et Adultes de Haut Niveau 2023,
- **DIT** que la dépense sera inscrite au Budget au compte : 6574.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
La Maire,

Michèle DOLLÉ

Envoyé en préfecture le 30/10/2023

Reçu en préfecture le 30/10/2023

Publié le

ID : 056-215600834-20231026-D202310007-DE